



SYDEVOM
www.sydevom04.fr

Le 1 avril 2020

LES FILETS AGRICOLES ÉCHAUFFENT LE CENTRE DE TRI

Nous l'avons observé lors de la caractérisation des conteneurs jaunes datant du 2 mars 2020 : on retrouve beaucoup de matériel agricole dans les conteneurs de tri, notamment des filets de clôtures.

Au cours du mois de mars, le centre de tri a trouvé un grand nombre de filets agricoles utilisés pour délimiter les parcelles ou contenir les troupeaux. Ces filets n'ont pas leur place dans les conteneurs jaunes et sont même dangereux pour le matériel et les agents. En effet, ils s'enroulent autour des mécanismes et créent des surchauffes pouvant aboutir à des départs de feu et des incendies. Depuis 2017, quatre départs de feu ont eu lieu en raison de ces erreurs de tri.

L'enroulement de ces filets dans les mécanismes oblige l'arrêt complet de la chaîne de tri et entraîne également de nombreuses casses. En raison de la crise sanitaire, seul un quart des agents du centre de tri sont opérationnels : les agents en charge de la maintenance ne peuvent pas toujours réagir immédiatement. Aussi, en cas de casse, il est très difficile de se fournir en pièces détachées pour la réparation, les fournisseurs n'étant plus approvisionnés.

Les conteneurs de tri à disposition des habitants ne sont pas destinés à recevoir les déchets des professionnels : ils sont uniquement réservés aux déchets des ménages. Des filières spécifiques sont mises en place pour collecter les déchets agricoles: ADIVALOR organise tous les ans des collectes pour faciliter le tri des déchets agricoles spécifiques.

